

SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

Un conseil municipal tendu

Le Conseil municipal du jeudi 3 décembre s'est ouvert sur une minute de silence en hommage au président Valéry Giscard d'Estaing décédé la veille. En préambule, le maire Pierre Cotsas a accueilli Valérie Larreguin en remplacement de Frédérique Pedebosq qui a quitté la commune. Ce conseil ne contenait qu'une délibération mais le climat était tendu. L'approbation des procès-verbaux des 14 septembre et 18 novembre a mis le feu aux poudres, Sybil Philippe reprochant que d'autres corrections aient été faites en plus de celles demandées ainsi que les délais d'envoi et donc de relecture de la version finale.

C'est la retranscription des enregistrements du Conseil qui pose visiblement souci, les bandes seront mises à la disposition de l'opposition afin de « les écouter ensemble ». Les quatre élus de l'opposition n'ayant pas souhaité prendre part à ce vote, les deux procès-verbaux ont donc été approuvés sans abstention ni opposition.

Couverture des tennis

Le protocole d'accord transactionnel concernant la couverture des tennis a ensuite été approuvé à l'unanimité, opposition comprise,

mais non sans de nouvelles passes d'armes. « Il s'agit de débloquent une situation de blocage extrême de paiement : la société Losberger qui a réalisé les travaux de toiture des courts de tennis ne peut pas être payée car des erreurs conséquentes ont été commises et le paiement de 441 000 euros ne peut pas être débloquent », a expliqué Françoise Chaduteau, adjointe aux finances. Diverses pistes ont été explorées avec le trésorier-payeur mais « un avenant n'est possible que si le marché de base est viable ce qui n'est pas le cas puisque la signature de M. Laurisse n'est pas valable ». Mis en cause, l'ancien adjoint aux finances et premier adjoint a repris l'historique de sa délégation de services accordée par l'ancien maire Pierre Jaguenaud ainsi que la mise en place de ce marché, une première avec Gironde numérique, et les problèmes informatiques rencontrés à l'époque, s'étonnant au passage car « sur tous les autres marchés, il n'y a jamais eu de remarques de la part de la trésorerie ». Avant le vote, Françoise Chaduteau a conclu : « ce protocole nous a été proposé par le trésorier, toutes les autres solutions se sont révélées invalides. »

Viviane Bourcy

COMMUNES EXPRESS

FLOIRAC

Vide atelier. Le Lavabo au 5 avenue Pierre-Curie organise ce week-end de 10 heures à 18 heures un vide-atelier. Une vente d'œuvres est organisée pour libérer de la place et essayer de renflouer un peu de trésorerie en cette période de Covid. Accueil du public dans le respect des mesures sanitaires. Vente par correspondance possible pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Catalogue des œuvres en vente pour Mélanie Ribailhier sur son site <http://mesrayures.com> 06 63 78 48 26. Catalogue des œuvres en ventes pour Christian Naura sur son site, page « vide atelier » <https://www.christian-naura.com> 06 31 97 20 68. Catalogue des œuvres en ventes pour Jean François André sur mon site <http://mesculpures.fr>. 06 82 65 99 57.

SALLEBOEUF

Conseil municipal à huis clos.

Lundi 7 décembre à 19 heures à la mairie, les élus siègeront au conseil municipal. Par décision préfectorale, le public ne sera pas admis pour raison sanitaire. Parmi l'ordre du jour : mise en place d'un groupement de commandes entre la CdC les Coteaux Bordelais et des communes membres pour les travaux de fonctionnement voirie des années 2021-2024, mise en place d'un groupement de commandes entre la CdC les Coteaux Bordelais et des communes membres pour les travaux de voirie investissement 2021, résiliation de la convention de mise à disposition des locaux de l'ancienne crèche et PIJ à la CdC les Coteaux Bordelais...

CRÉON

Marché gourmand. Le samedi 12 décembre, la mairie de Créon organise un marché gourmand place

de la Prévôté de 8 heures à 17 heures, dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Restaurateurs et exposants proposeront leurs plats chauds et froids ainsi que des douceurs salées et sucrées à partager en famille ou à offrir. Le marché gourmand sera embelli des décorations et dessins de Noël réalisés par les écoliers de Créon. Un concours de décoration de maisons, jardins, balcons et portes vient d'être lancé sur toute la ville. Les bulletins sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur www.mairie-creon.fr Participation possible jusqu'au 9 décembre. Trois prix seront remis : prix « scintillant » (illuminations électriques ou pas), prix « recyclé » (décorations détournées, écolo) et prix « originalité » (libre cours à l'imagination...)

Collecte de produits d'hygiène.

Elle est organisée tout le mois de décembre à la ludothèque Kaléidoscope et à la Cabane à projets. Un point de collecte de dons sera prévu sur le parvis toute la journée. Les produits seront redonnés à l'Association LE LIEN à Libourne (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale).

TRESSES

Conseil municipal. Il se réunira mercredi 9 décembre à 20 h dans la salle du Reflet. L'ordre du jour comprend les points suivants : qualification de service social d'intérêt économique général (SSIEG) des accueils périscolaires ; autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face aux accroissements temporaires et saisonniers d'activité pour l'année 2021 ; exonération partielle des loyers commerciaux en soutien aux entreprises touchées par la crise sanitaire et économique...

SAINTE-EULALIE

Leclerc double la surface de son drive

La construction de l'agrandissement du drive du Leclerc Grand Tour va bon train. L'enseigne a fait le choix de lancer le projet d'extension de son drive, permettant ainsi de doubler la surface de stockage, de préparation et le nombre de bornes de retrait.

Cet agrandissement est totalement lié au premier confinement. En effet, en raison des mesures prises par le gouvernement sur la limitation des déplacements, les consommateurs ont eu tendance à privilégier le drive afin de limiter les contacts avec l'extérieur et ont continué à l'utiliser après le confinement. Le drive du Leclerc Grand Tour n'a pas fait exception à la règle, entraînant même durant plusieurs jours un niveau de commandes largement supérieur à sa capacité moyenne. Cette nouvelle façon de consommer représente aujourd'hui une part non négligeable du chiffre d'affaires du magasin.

Fin des travaux en avril

Ainsi, la nouvelle construction de 4 405 m² comprend un espace couvert de livraisons, 2 044 m²



Le nouveau bâtiment en cours de construction sera situé en face de la ligne de retrait actuelle. PHOTO JOSIANE DUBARRY

de bâtiment et un nouveau parking de 30 places. L'ensemble est situé en face de la ligne de retrait actuelle sur une parcelle collée à l'A10 de 11 939 m². Le bâtiment en structure métallique garde l'aspect extérieur de l'existant, avec des formes épurées et composé d'un bardage gris et blanc. Il sera accompagné de la création d'un nouvel espace vert planté de platanes, de charmes et d'une prairie fleurie. Les accès seront les mêmes qu'actuellement de-

puis l'avenue d'Aquitaine.

Même si les travaux ont débuté en octobre, le drive actuel est toujours ouvert au public. La fin des travaux de cet agrandissement est prévue pour avril 2021. Les clients de la zone de Grand Tour vont donc pouvoir continuer de profiter de ce service en plus grand nombre en commandant en quelques clics pour retirer comme d'habitude rapidement leurs courses.

Josiane Dubarry

HAUX

Un aubergiste bien soutenu

Dans un petit village, le bar ou l'auberge représente le lieu de rencontre, de convivialité d'où s'échappent les bruits de discussions, les rires et parfois les coups de gueule. Point de tout cela à l'auberge de Haux où l'entrée et les fenêtres sont résolument fermées et la pancarte « fermé » tristement accrochée à la porte d'entrée.

Pour Bernard Nadeau, le patron de l'auberge, la situation n'est tout de même pas si triste que cela : « nous sommes extrêmement aidés par les mesures gouvernementales, et pour un chiffre d'affaires de 40 000 euros, par exemple, je suis remboursé à hauteur de 10 000 euros, sans compter le PGE (Prêt garanti par l'État) que j'ai touché en avril, même si je ne m'en suis pas encore servi. Franchement, je ne suis pas à plaindre par rapport à mes collègues d'autres pays, et je suis totalement solidaire avec les gens de ma profession. »

Des repas à emporter

Et de reprendre : « mes sept salariés sont au chômage technique rémunérés par l'État, et je fais personnellement le complément jusqu'à 100 % de leur salaire. Pour le paiement du loyer durant le confinement, j'ai demandé à la mairie qui est propriétaire des murs, qu'il soit suspendu. Je n'ai pas de réponse aujourd'hui, mais



Bernard Nadeau devant son auberge fermée. PHOTO SYLVIA GIRAL

j'ai bon espoir. Le samedi, je fais des repas à emporter, et je dois dire que ça marche bien ; j'ai vraiment l'impression que la solidarité du village joue à fond. »

Un regret cependant pour un restaurateur amoureux de son métier ; ne plus se coucher tard après le départ des derniers clients, et se lever tôt le matin pour mettre l'auberge « en train ».

« Je ne vis plus au même rythme, mais je bricole et je fais tout ce que je n'ai pas le temps de faire habituellement. »

Il ne lui reste plus maintenant qu'à attendre fin janvier pour connaître les décisions gouvernementales et pouvoir enfin ouvrir l'auberge et accueillir de nouveaux clients.

Sylvia Giral